

DISCOURS DE PIERRE MAUROY
JOURNEES PARLEMENTAIRES
28 MARS 1990

Chers Camarades, chers Amis,

Nous sommes depuis plusieurs semaines au cœur du débat. Un débat d'ailleurs très vif et souvent même trop vif. Après le Congrès, après la synthèse sur la base d'un texte d'orientation qui nous engage tous, après l'intervention du Président de la République dimanche soir, cette session parlementaire qui va nous conduire à la mi-législature, mérite que nous tracions des perspectives claires.

Elle n'est ni le temps du bilan, ni celui des interrogations. Mais elle doit marquer le temps d'une nouvelle action. Nous l'avons résumé d'un terme, celui de nouvelle étape sociale: "Redistribuer la prospérité" selon la belle formule de François Mitterrand.

Jean Popéren a tracé au nom du gouvernement les grands moments de cette session. Je retiendrai pour ma part les trois grands débats qui nous sont proposés, et qui méritent à ce titre une coopération poussée entre le groupe et le Parti. Il s'agit du débat d'orientation budgétaire, de la politique d'intégration et de l'avenir de l'Europe.

Beaucoup d'entre nous ont parlé du débat d'orientation budgétaire. C'est une novation importante dans le travail parlementaire. Avec les questions cibles, la meilleure publicité des travaux en Commission, l'ouverture plus large des Commissions d'enquête. Il faut souligner, que, loin de marquer le pas, les perspectives d'amélioration du travail parlementaire ont des répercussions concrètes dans notre démarche. Laurent Fabius a fait ce matin de nouvelles propositions. Et en ce temps où l'antiparlementarisme fleurit facilement, je souhaite qu'elles soient prises en compte.

Le débat budgétaire sera ce que nous en ferons. Beaucoup ont dit ce qu'il ne devait pas être : un débat de routine, une concertation de plus avec le gouvernement. Evidemment je partage ce souci. Je préfèrerais l'exprimer positivement. Nous avons à mieux définir en commun ce que nous attendons du gouvernement dans ce type de débat : la clarté des projections macro-économiques, une prévision pluriannuelle des recettes et des dépenses, la clarification d'un certain nombre de notions comme la contribution sociale de solidarité. J'y reviendrai.

Et j'ajoute que c'est un des domaines où nous devons faire preuve de confiance envers la démocratie parlementaire, et donc jouer le jeu de la transparence avec l'opposition.

Le débat de politique économique n'oppose pas les socialistes entre eux. Nous avons trouvé une synthèse sur l'expression de notre politique à cet égard : la nécessité de garantir la solidité du franc sans négliger pour autant l'indispensable baisse des taux d'intérêts dans la mesure compatible avec la conjoncture internationale.

Nous savons quelles sont les contraintes en la matière. Contraintes que l'ouverture à l'Est viendra d'ailleurs renforcer. Quant à la première étape de l'union économique et monétaire que nous allons aborder, elle est notre choix, et à ce titre nous nous devons de l'assumer.

Pour autant il serait dommageable de ne pas discerner les résultats réels obtenus. Ils sont soulignés par l'INSEE, le vrai débat entre nous porte sur l'utilisation de ces marges.

Notre première priorité doit rester l'emploi. La baisse tendancielle du chômage, dont nous nous réjouissons et dont il faut donner crédit au gouvernement, ne doit pas occulter la permanence du chômage. Nous avons à nous interroger encore sur la grande pauvreté liée au chômage de longue durée. Nous devrions en étudier davantage les conséquences, sur le logement, sur la situation des familles, des enfants en particulier, et sur l'ensemble des handicaps que représente ce fléau social.

Michel Rocard a ouvert dans son discours de Rennes des perspectives nouvelles en matière d'aménagement du temps de travail. Déjà le recours abusif aux heures supplémentaires a été supprimé. Déjà un crédit d'impôt a été institué au cours du second plan pour l'emploi.

Nous souhaitons que ces perspectives soient prolongées, que l'on passe en quelque sorte de l'homéopathie à l'allopathie. En tous cas, ce problème est suffisamment complexe pour que l'on engage avec le gouvernement une concertation et pourquoi pas un débat au cours de cette session. Je le souhaite personnellement.

Cette nouvelle croissance, nous la qualifions de sociale, c'est à dire que nous voulons la mettre au service d'un nouveau modèle de partage. Le débat sur les inégalités a retrouvé de son actualité avec un récent rapport du plan. Ce rapport est provocateur et je pense que, cette provocation est en elle-même salutaire.

Mais ne nous trompons pas de débat. Nous socialistes, n'avons jamais souhaité je ne quel égalitarisme réducteur. Nous savons que les sociétés sont faites de compétitions. Mais nous savons aussi qu'une société ne vit pas exclusivement sur une élite et que nous ne pouvons pas accepter de laisser fût-ce une minorité de la population sur le bord du chemin.

En tous cas nous ne nous résignons pas à une société à deux ou trois vitesses. L'égalité des chances reste notre ambition.

Le sentiment de l'accroissement des inégalités se répand dangereusement dans tout le pays. Pourquoi ? Parce que l'écart grandit entre les extrêmes. Les pauvres ne deviennent pas nécessairement plus pauvres, mais ils ont conscience qu'à l'autre extrême les plus riches deviennent plus riches. Même si la situation de 80 % de la population évolue vers une plus grande homogénéité.

La lutte contre les inégalités ne peut pas être une politique parmi d'autres ni même la simple correction des tendances inéluctables du libéralisme. Dans ces matières le marché ne crée pas l'optimum.

Notre rôle historique confrontés à l'effondrement du communisme, aux dysfonctionnements du libéralisme reste d'inventer une autre société, plus juste, plus fraternelle répondant aux grands besoins collectifs qu'il s'agisse de la santé, de l'éducation, du cadre de vie, de l'environnement, des loisirs, de la culture.

Le pacte national de croissance répond à cette considération. Il constitue le point de départ d'une négociation. Même si nous savons que nous ne pouvons pas nous en remettre à un mécanisme de répartition automatique. Même s'il faut aussi redistribuer au-delà de la croissance, sauf à limiter notre ambition à ce que Raymond Aron appelait "Le socialisme réduit aux acquêts". Les réformes de structures sont indispensables. Les inégalités de patrimoine augmentent et cela nous ramène à la réflexion sur la fiscalité.

Nous devons proposer aux Français à l'issue de ce septennat une fiscalité rénovée. Le débat fondamental est aujourd'hui le débat sur les recettes. Mais ce débat nous devons le mener dans des conditions de grande lucidité absolue même si cela est difficile.

Il est bien vrai que le calcul de la part départementale de la taxe d'habitation en fonction du revenu pose de délicats problèmes pour la structuration même de nos villes. Mais ils ne sont pas insolubles, et nous devons progresser rapidement. Nous devons aussi examiner les autres propositions présentées par notre camarade Edmond Hervé.

J'avoue n'avoir pas de position définitive sur la retenue à la source. Comme Henri Emmanuelli cependant, je la crois souhaitable, mais en sachant que la transformation du mode de perception de l'impôt n'exonère pas pour autant de la réflexion sur la justice distributive elle-même.

Car il faudra bien trancher sur notre modèle fiscal. Je rappelle la faiblesse de notre impôt sur le revenu. En 1986, l'impôt sur le revenu ne prélevait en France que 5,7 % du PIB contre près de 11% en Allemagne Fédérale et au Royaume Uni, oui au Royaume Uni ! Alors lorsqu'on nous dit harmonisation de la TVA et baisse du prélèvement sur l'épargne, nous devons savoir à quoi cela nous engage : ou à un réexamen des formes de notre fiscalité directe et indirecte, ou alors à accepter un amoindrissement du rôle de l'Etat et des moyens dont il dispose pour nous socialistes, le choix est clair.

Le gouvernement s'est engagé à fournir des simulations dans les jours à venir. Je souligne l'urgence de définir ensemble les étapes d'une réforme qui sera forcément longue. Raison de plus pour commencer dans les meilleurs délais.

15⁴³4

Il est donc indispensable de travailler à un système de prélèvement plus équitable. Et cela nous conduit aussi à aborder le problème de nos prestations sociales. Nous sommes favorables à la contribution sociale de solidarité dans la mesure où tous les revenus, revenus du travail mais aussi du capital, l'acquitteront.

Je m'en réjouis par conséquent, en exprimant mon souci pour les bas revenus déjà fortement taxés par le biais des impôts locaux et les cotisations sociales. Là-dessus nous souhaitons que le Premier Ministre nous éclaire sur la configuration qu'il compte donner à la contribution sociale généralisée et nous indique clairement à quoi elle se substitue.

Il n'y aura pas de croissance sociale sans un développement des relations contractuelles. On met beaucoup l'accent aujourd'hui sur les défaillances des partis politiques. On devrait s'interroger davantage sur la structuration du dialogue social en France.

Jamais sans doute, on n'aura ouvert autant de concertations. Jamais non plus, elles ne se seront heurtées à autant de réserves. Oui nous devons plaider pour une exigence de rassemblement sur des dynamiques sociales fortes.

Il faut tout faire pour que certaines organisations syndicales qui sont proches de nous reviennent de manière plus nette sur le terrain de la négociation.

Il est évident aussi que l'Etat doit remplir son rôle et tout son rôle. Vous savez combien j'ai plaidé pour la prise en compte législative des problèmes liés à la précarité de l'emploi. Les négociations ont progressé. Compte tenu des dispositions de l'accord nous sommes avec l'article 45 devant une contradiction majeure entre les dispositions de l'accord et la volonté qui est la nôtre d'assurer par la loi les avancées sociales auxquelles nous tenons.

Je sais que vous en avez débattu, et qu'il faudra en concertation avec le gouvernement réfléchir aux positions possibles.

En tout cas, cette situation rend encore plus nécessaire un débat au cours de cette session sur les relations du travail dans l'entreprise, le déficit de représentation des personnels, le développement d'un mouvement syndical et le rôle des salariés dans l'organisation des conditions du travail. Nous devrions en faire une des priorités de cette session.

Je dirai quelques mots seulement des deux autres grands débats. L'intégration tout d'abord. Michel Rocard vient de présenter des mesures. Et je crois qu'elles ne peuvent faire que l'unanimité parmi nous. Quand une formation politique sans scrupule comme le Front National fait de l'immigration le terrain d'une mobilisation

des peurs, des rancœurs, des antagonismes, l'invocation ne suffit pas. Il faut une vraie politique, nous sommes en train de la mettre en place.

Dans quelques semaines, je ferai au nom du Parti des propositions pour une véritable campagne de sensibilisation de l'opinion. Vis à vis du Front National, nous avons toujours été clairs, jusqu'à appeler à voter à Dreux et à Marseille pour les candidats de la droite classique.

A l'heure de vérité, chacun doit prendre ses responsabilités, y compris par les alliances dans les régions et les villes.

Et pardonnez-moi l'expression c'est un domaine dans lequel nous n'avons pas à mettre "le mouchoir dans la poche" y compris lorsqu'il s'agit du droit de vote des immigrés.

L'Europe enfin. Avons-nous vécu sur une illusion de l'Europe de l'Est adoptant sans transition le socialisme démocratique ? Peut-être. Il faut se rendre à l'évidence : La Social-Démocratie n'a pas fait la percée que nous attendions.

Loin de nous conduire à baisser les bras nous devons vivre cette situation comme un défi. Ce défi nous impose d'aller plus vite et peut-être plus loin dans notre démarche communautaire. Le débat parlementaire devrait être l'occasion de positions nettes à l'égard de la Conférence Intergouvernementale.

Le gouvernement français devra y poser des exigences nouvelles en matière de politique sociale, tenter de faire adopter l'application de la majorité pour les questions qui entrent pour l'instant dans le champ de la règle d'unanimité. Il faudra aussi se poser le problème de l'approfondissement démocratique des institutions communautaires.

Ainsi nous ne limiterons pas notre dessein à un simple ravaudage du système libéral. Les Français pour nous suivre doivent savoir par-delà les mesures ponctuelles que nous prenons quelles perspectives d'ensemble elles engagent. Et cela c'est bien entendu pour nous un devoir et un programme.

Finalement cette session doit nous permettre de préparer deux échéances déjà décidées : la première concerne notre identité, c'est la convention sur le projet pour les législatives de 1993. La seconde c'est les Etats Généraux de la gauche pour le rassemblement.